

APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°007/AMI/CUD/PDP- DVD/2025 DU 17/02/2025 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET DOUALA, VILLE DURABLE – DVD SUR LE SITE DE MAKEPE MISSOKE, DOUALA 5e

1. Contexte

La Communauté Urbaine de Douala (CUD) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) en vue de réaliser le projet « Douala, Ville Durable – DVD ». Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements au titre de la maîtrise d'œuvre partielle pour le contrôle technique et la supervision des travaux dudit projet (DVD) sur le site de Maképè-Missokè, sis dans Douala 5^e. A cet égard, la Communauté Urbaine de Douala souhaite recruter un Bureau d'études pour la réalisation de cette prestation.

Le projet « *Douala, Ville Durable* », vise (i) à améliorer la résilience de la ville de Douala face aux effets de changements climatiques et (ii) la préservation des milieux naturels ; un atout pour la politique de développement urbain de la CUD. L'application de cette approche à l'échelle du

réaménagement du site pilote de Makèpè Missokè aura vocation à développer de nouvelles pratiques d'aménagement reproductibles, pour construire une ville résiliente. La finalité du projet « *Douala, Ville Durable* » est donc d'améliorer la résilience de la ville aux inondations et aux effets du changement climatique ; ceci par deux moyens :

- Améliorer la connaissance de l'aléa inondation et des effets du changement climatique à l'échelle locale –*via* la mesure et le suivi de paramètres climatiques et la modélisation de l'aléa inondation – en vue de les prendre en compte dans les documents de planification urbaine et d'anticiper sur les risques inondations à moyen et long terme.
- Décliner cette approche à l'échelle d'un site pilote – situé dans le quartier de Makèpè Missokè – pour développer une approche innovante et reproductible de la restructuration des quartiers précaires exposés aux inondations :
 - mettant la restauration et la préservation de l'environnement au cœur du projet. Il s'agit en effet de penser ensemble la restructuration de l'habitat précaire et le réaménagement d'une zone humide, (zone tampon limitant le risque d'inondation ; poumon vert régulant les îlots de chaleur urbains ; espace récréatif).
 - centrée sur une approche par niveau de service. Cette méthode a pour but de faciliter l'accès du plus grand nombre aux services urbains de base, à partir des demandes exprimées par les bénéficiaires, qui participent donc à la fois à la définition de leurs besoins en matière de services et aux arbitrages techniques et financiers.

Les travaux de restructuration prévus du site projet DVD (Maképé-Missoké) consisteront en :

- L'aménagement en pavés de voies de dessertes diverses,
- L'aménagement d'ouvrages d'assainissement divers y compris des Déversoirs d'Orages
- L'aménagement de voies piétonnières en bois autour des zones humides,
- La Construction de 3 passerelles principales ou ponts,
- L'aménagement et construction des jardins filtrants.

Ces travaux sont divisés en deux tranches : (i) une tranche ferme de huit (8) mois et une tranche optionnelle de neuf (9) mois.

Ces informations ne remplacent pas le cahier des charges qui sera envoyé aux candidats retenus.

2.0bjet

L'Objectif de la consultation est d'inviter les bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études (ci-après désigné « Candidat(s) ») susceptibles d'assurer la mission de coordination, de suivi-contrôle et de supervision des travaux ci-dessus mentionnés à manifester leur intérêt. La prestation attendue du consultant comportera une tranche ferme de huit (8) mois et une tranche optionnelle de neuf (9) mois en cas d'affermissement après les travaux de la tranche ferme.

3.Consistance des prestations

Pour chacune de ces tranches, la mission consistera au contrôle et à la coordination des travaux et repartie en :

- Mission 1 : Validation et visa des études d'exécution (VISA)
- Mission 2 : Contrôle de l'exécution des contrats de travaux (CET), y compris le cahier des charges environnemental

et social

- Mission 3 : Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la réception des travaux (AMOR)

4. Participation et origine

RAS

5. Financement

Financement AFD

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français et en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et CINQ (05) copies et une copie numérique sur CD-Rom ou clé USB marqués comme tels doivent être déposés sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Direction des Services Généraux et du Patrimoine

Sous-Direction de Passation des Marchés Publics, sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, Douala B.P. 43 Douala – Numéro de téléphone : (+237) 233 421 509, Numéro de télécopie : (237) 33 42 69 50, E-mail : ongolontongo@gmail.com avec copie à kafackcdi@yahoo.fr

Au plus tard le **14/03/2025 à 12 heures**, heure locale, avec la mention : en langue française, avec en objet :

- La référence du présent AMI : **N°007/AMI/CUD/PDP-DVD/2024 du 17/02/2025**
- Le titre du présent AMI : **Maitrise d'œuvre partielle pour le contrôle technique et supervision des**

travaux sur le site de Maképè Missokè, Douala 5^e

Pour les bureaux d'études internationaux, l'envoi des dossiers par un transporteur professionnel fiable est autorisé, dans le strict respect des consignes ci-dessus. Les dossiers devront être transmis dans la limite des délais fixés.

7. Composition du dossier

La Communauté Urbaine de Douala invite les Candidats à manifester leur intérêt et à fournir les informations suivantes, indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues :

- La Déclaration d'Intégrité en pièce jointe, dûment signée.
- Les justificatifs correspondants aux critères d'appréciation ci-après :

a-1) Taille du bureau d'études

Il s'agit pour le Candidat d'indiquer le nombre d'experts permanents travaillant à son sein. Un bureau d'études qui emploie moins de trois employés est disqualifié.

a-2) Expérience du Candidat dans la réalisation des missions récentes et similaires

Spécialisé dans la réalisation des contrôles des travaux routiers (Pavés et bitume), aménagement d'ouvrage d'assainissement divers y compris des déversoirs d'orages, de construction de passerelles, d'aménagement et construction des jardins filtrants, avérés depuis au moins cinq ans, le Candidat devra apporter des justificatifs de projets dont il a assuré la supervision des travaux et ayant les mêmes envergures, notamment les brochures, les références concernant l'exécution de contrats analogues, les expériences dans des conditions semblables, la disponibilité des connaissances et qualifications nécessaires (justificatifs correspondants aux

références présentées), les moyens humains et financiers, etc.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction de :

- l'ampleur des marchés;
- la taille financière (marchés dont le montant est au moins égal à 305 000 Euros),
- contexte géographique (Afrique subsaharienne et en Afrique Centrale en particulier).

a-3) *La capacité financière*

Le Candidat devra également produire des éléments permettant d'apprécier sa capacité à disposer des ressources financières nécessaires pour assurer ses missions. Son chiffre d'affaires moyen des trois dernières années devra être au moins égale à 200 millions de FCFA. Cette moyenne pourrait être calculée sur la base des chiffres lus sur les patentes concernées ou sur la base d'autres documents appropriés présentés.

8.Critères d'évaluation

Peuvent faire acte de candidatures, les bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études locaux ou internationaux, à l'exclusion :

- des bureaux d'études se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics camerounais,
- des bureaux d'études n'ayant pas signé la Déclaration d'Intégrité en Annexe ;
- des bureaux sujets des cas d'exclusion énumérés dans les directives de l'AFD (article 1.3.2).

La Communauté Urbaine de Douala s'autorise à ne retenir qu'au maximum six (06) bureaux Candidats, présélectionnés sur la base des candidatures reçues..

La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des Candidats présélectionnés, auxquels la Communauté Urbaine de Douala adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis en accord avec les procédures du Maître d'Ouvrage et de son partenaire l'AFD.

9.Renseignements Complémentaires

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Direction des Services Généraux et du Patrimoine

Sous-Direction de Passation des Marchés Publics, sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, Douala B.P. 43 Douala – Numéro de téléphone : (+237) 233 421 509, Numéro de télécopie : (237) 33 42 69 50, E-mail : ongolontongo@gmail.com avec copie à kafackcdi@yahoo.fr

Toute information concernant la Communauté Urbaine de Douala et incluse dans ce document ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le Candidat. Ce dernier accepte de ne divulguer ou publier aucune information relative à cet appel à manifestation d'intérêt.

De la même façon, tout document fourni par le Candidat sera considéré comme confidentiel.

10.Evaluation et publication des résultats

Pour être attribuaire, les Candidats doivent respecter les critères de l'article 1.3.3 relatifs aux conflits d'intérêt des directives de l'AFD

La Communauté Urbaine de Douala se réserve le droit de ne pas

donner suite au présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

DOUALA Le 17-02-2025
Le MAIRE
MBASSA NDINE Roger